

Les armoiries de la Ville de Sedan

À la fin du XVI^e siècle, vers 1570, la Ville de Sedan s'est dotée d'un blason communal agrémenté d'un sanglier, image celtique et ardennaise, symbole de force et d'intelligence guerrière. Des dizaines de familles nobles et de communes ont choisi une hure, une tête de sanglier pour orner leur blason ; mais rares sont celles qui, comme Sedan, ont opté pour un Vieux Solitaire posté à l'ombre d'un chêne.



Dessin : Olivier Gobé

XVII^e siècle

Les armes¹ de Sedan sont ainsi définies :

« D'argent, à un chêne de sinople², englanté d'or, posé sur une terrasse aussi de sinople, et traversé au pied, d'un sanglier de sable, armé d'argent, le boudoir de gueules ; avec la devise UNDIQUE ROBUR³. »⁴ Parfois, dans les Armes anciennes, le sanglier regarde vers la droite. Parfois aussi, le sanglier ressemble davantage à un porc ou à une truie domestiques.

Il semblerait que le seigneur souverain de Sedan, Henri-Robert de La Marck (1540-1574), donne des armes à la Ville de Sedan, en 1568 ; armes faisant référence à quatre de ses ancêtres surnommés « Sangliers des Ardennes » :

- Jean de La Marck (v. 1406 – 1469 ou 1470)
- Everard seigneur d'Arenberg (- 1496), le sanglier apparaît sur une de ses monnaies en 1488
- Guillaume de La Marck dit Guillaume à la Barbe (? - 1416, 1485 ?), maimbourg de Liège, parfois qualifié, à tort (?) de « Sanglier des Ardennes »⁵
- Robert II (1460 ou 1465 – 1536), « Robert-le-Diable » ou « Le Grand Sanglier des Ardennes »⁶

Les armes ornent les « Ordonnances du duc de Bouillon », en 1568. Toutefois, il est stipulé dans ces ordonnances que les costumes des sergents de Ville (on dirait aujourd'hui « les policiers municipaux ») soient ornés d'un écusson aux armoiries du prince et non de la Ville.



XVIII^e siècle



Dans la grande salle du Conseil général des Ardennes

En 1741, la tenue des sergents de Ville est ornée de galons et du *cartouche* des armes de la Ville⁷.

Les armes de Sedan sont confirmées par le roi de France, Louis XVIII, dans ses lettres patentes du **10 mai 1817**.

J'ai pu analyser **230 blasons** ornés de sangliers, hures, défenses, sabots, dont : 74 pour des communes, 149 pour des familles, 7 pour d'autres communautés (congrégations religieuses et commanderies de templiers).



XVIII^e siècle



XIX^e siècle

Pour les Villes :

Armes ornées d'un sanglier ou de plusieurs :	36	(48,6%)
Armes ornées d'une hure ou de plusieurs :	37	(50%)
Autres :	1	(1,35%)
Total :	74	(100%)

Pour les familles :

Armes ornées d'un sanglier ou de plusieurs :	52	(34,8%)
Armes ornées d'une seule hure ou de plusieurs hures :	94	(63%)
Autres :	3	(2%)
Total :	149	(100%)

Pour les Villes et les familles

Armes ornées d'un sanglier sous un arbre :	15	(6,5%)
--	----	--------

Le sens de ces armoiries est sensiblement différent : la hure, représentée comme trophée, montre les qualités guerrières de la famille ainsi armoriée ; par contre, la représentation du sanglier, dans son intégrité, est une assimilation à l'animal et à toutes ses qualités (robustesse, courage, intelligence, violence...).

Les familles nobles s'assimilent davantage à l'image de la hure que les Villes (près de 63% contre 37%).



Début XX^e siècle



Le type d'armoiries – adopté par la Ville de Sedan – est rare, 6,5% des cas⁸ :

Commune d'ASCAIN, en Pays basque, seigneur et communes voisines

Commune de GUMIÈRES, dans la Loire

Commune de CHAMP-DOLENT, dans l'Eure

Commune des ASPRES, dans l'Orne

Commune de BROUZET-LÈS-QUISSAC, dans le Gard

Famille de COLAS DES FRANCS, en Orléanais

Famille LE COUVREUR DE RENONCOURT, en Picardie

Famille GUÉGUEN, en Bretagne

Famille MORIN DE LA MARCHANDERYE, en Bretagne

Famille de BAGALDE, Irun, Pays basque

Famille de BEASCAN, Pays de Mixe, Pays basque

Famille de BEDUA, Guipuscoa, Pays basque

Famille de BEHASQUE, Pays de Mixe, Pays basque

En Belgique, dans la province de Luxembourg : Commune de HABAY

Au Grand-duché de Luxembourg : Commune d'ESCH-SUR-SÛRE

En Bretagne, la famille *de Sanglier* a pour écu : un sanglier sous un palmier !

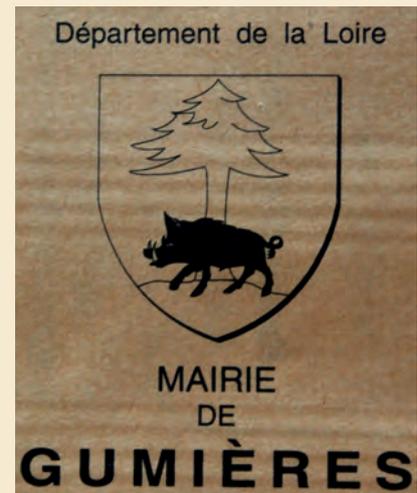
La Bretagne et le Pays basque sont les contrées les plus riches en blasons agrémentés de sangliers.

Par contre, certaines régions possèdent des armoriaux pauvres en sangliers : le Rouergue, le Quercy, la Lozère, les Alpes, la Franche-Comté, la Brie, la Charente, la Corse...

Les armoiries sedanaises furent ensuite très largement utilisées : la mascotte *Dudule* de l'UAST, le logo de la bière Sedan – GBA, le sanglier *Snif* qui durant une vingtaine d'années annonçait la météo dans le quotidien *L'Ardennais*... Des régiments autochtones ou non choisirent pour insigne la hure de sanglier : le 91^e RI, les 147^e et 148^e RIF, 17^e RA, 30^e Dragons, 3^e Régiment du Génie, 4^e DP, 9^e Chasseurs, 104^e RI et 120^e RI...



Famille de Bretagne



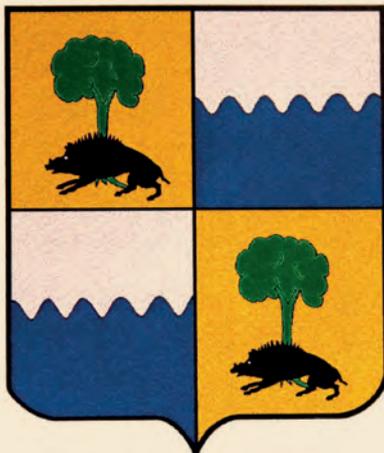
Commune de Gumières



Commune de Bussunaritz-Sarasquette



Anciennes armes de Château-Porcien



Commune de Amendeux-Oneix



148^e RIF



De nombreuses unités militaires ont choisi pour symbole de force et de fougue : le sanglier !



94^e RI

LE SANGLIER



Revue

NUMERO 103

JUILLET-AOUT
1964

Abonnement
1,50 F

20, r. d'Aubilly
- Charleville -

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES
PRISONNIERS DE GUERRE DES ARDENNES
PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

SNIF prévoit pour aujourd'hui...



Aujourd'hui, vent de Nord-Est modéré, irrégulier. Le temps sera froid

"Snif" du quotidien "L'Ardennais" (1966)



"Le Combattant Sanglier" de l'UNC de Sedan (1934)



Dudule, la mascotte de l'UAST (1956)

Remerciements :

- Mairie d'Escaïn, Pays basque, 64310, lettre du 20 avril 2016.
- Mairie de Vahl-Ebersing, Moselle, 57660, lettre du maire, A. Franke, du 25 avril 2016.
- Mairie de Talence, 33400, lettres de Madame Denise Gege-Seurin, conseillère municipale, des 28 avril et 2 mai 2016.
- Mairie de Gumières, 42560, lettre de Monsieur Jean-Luc Couret, conseiller municipal, du 28 avril 2016.
- Mairie d'Esch-sur-Sûre, Grand-duché de Luxembourg, juillet 2016.

Communes dont les armes se rapprochent de celles de Sedan :

08360 CHÂTEAU-PORCIEN
27190 CHAMPDOLENT
29510 LANGOLEN
29250 SAINT-POL-DE-LÉON
29140 TOURC'H
30260 BROUZET-LÈS-QUISSAC
33400 TALENCE
42560 GUMIÈRES
49150 BAUGÉ
57890 PORCELETTE

57660 VAHL-EBERSING
61270 LES ASPRES
64120 AMANDEUX-ONEIX
64310 ASCAIN
64220 BUSSUNARITZ-SARASQUETTE
64120 LARCEVEAU
67600 EBERSHEIM
B- 6720 HABAY
L-320 ESCH-SUR-SÛRE

Références :

- ¹ Figures représentées sur l'écu, le blason.
- ² *Sinople* = émail de couleur verte (ce mot a désigné une couleur rouge jusqu'au milieu du XIV^e siècle.)
- ³ **La devise Undique Robur** peut être traduite par « De toute part la force » ou « Forte de toute part » ou « De toute part forte ». **Robur** en latin signifie force ou chêne.
- ⁴ *Grand Armorial de France, familles confirmées dans leur noblesse, 1660-1830 - 6 volumes, 1949. Encyclopédie Diderot et d'Alembert, recueil des planches sur l'héraldique.*
Monsieur de Caumartin, intendant de Champagne, *Procès-verbal de recherche de la noblesse de Champagne*, recherche de 1666, Châlons, réimprimé à Vouziers en 1852, 175p. BM CM FL B 29.
(Autres références : BM CM, FL A 147, FL A 265, FL B 48, FL D 45).
Voir aussi les recherches sur les familles nobles de :
- Charles-René d'Hozier, juge d'armes de France,
- M. Larcher, intendant de Champagne.
Couleurs et symbolique - Armoiries des Villes, sous le Premier Empire et la Restauration, éditions So-
- ⁵ Marquis Olivier de Trazegnies, *Le lis et le sanglier, l'histoire fascinante du sanglier des Ardennes*, éditions de l'arbre, Bruxelles, 571 p. + annexes, 2008.
René Druart, « Le sanglier dans la littérature et dans l'art », *La Grive*, n°74, juillet 1952.
Henry Rouy, « Les armes de Sedan », *Souvenirs sedanais*, Impr. Jules Laroche, Sedan, 377 p., 1893. Cf. pp. 375-376. Ou bien, Henry Rouy, *Mélanges* (troisième série), Imp. Jules Laroche, Sedan, 164 p., 1909. Cf. pp. 99-101.
- ⁶ Jacques Descheemaeker, *Histoire de la Maison d'Arenberg*, Neuilly, 611 p. + annexes, 1969.
Docteur Octave Guelliot, *Bibliothèques et bibliophiles ardennais*, Paris, 202 p., 1927.
- ⁷ AM Sedan, BB06, 7 mars 1741.